

CENTRE D'ART VIVANT : L'ALLAN
Association
Hôtel de Sponeck
54, rue Clémenceau
25200 - MONTBELIARD

RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2008

Jean Michel LACUBE

6, Rue Neptune
25400 - Taillecourt

CENTRE D'ART VIVANT : L'ALLAN
Association
Hôtel de Sponeck
54, rue Clémenceau
25200 - MONTBELIARD

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008 sur :

- › Le contrôle des comptes annuels de l'Association Centre d'Art Vivant « l'Allan », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- › Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

‣ Règles et principes comptables : la note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables suivies, notamment concernant la coupure d'exercice.

‣ Estimations comptables : nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association concernant le hors bilan et décrites dans l'annexe dans sa partie 1, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

‣ Conclusion : les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Taillecourt le 25 mai 2009

Le Commissaire aux Comptes

Jean Michel JACUBE

BILAN

CENTRE D'ART VIVANT

Etats de synthèse au 31/12/2008

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	21 968,65	21 210,61	758,04	1 454,90
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	263 239,66	209 677,64	53 562,02	57 921,85
Autres immobilisations corporelles	130 718,34	113 482,39	17 235,95	12 581,54
Immobilisations en cours	14 935,73		14 935,73	14 935,73
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	22 140,00		22 140,00	22 140,00
ACTIF IMMOBILISE	453 002,38	344 370,64	108 631,74	109 034,02
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	14 371,43		14 371,43	46 279,26
Autres créances	76 196,75		76 196,75	232 233,26
Divers				
Valeurs mobilières de placement	160 254,78		160 254,78	218 061,14
Disponibilités	23 356,22		23 356,22	100 680,88
Charges constatées d'avance	19 794,27		19 794,27	15 850,00
ACTIF CIRCULANT	293 973,45		293 973,45	613 104,54
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF				
	746 975,83	344 370,64	402 605,19	722 138,56

714

BILAN

CENTRE D'ART VIVANT

Etats de synthèse au 31/12/2008

	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	112 469,71	91 469,71
Autres réserves	34 776,85	34 776,85
Report à nouveau	-246 751,30	-118 039,36
<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	64 774,95	-128 711,94
FONDS PROPRES	-34 729,79	-120 504,74
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	76 507,70	76 507,70
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	76 507,70	76 507,70
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	41 777,91	-43 997,04
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	2 165,30	
FONDS DEDIES	2 165,30	
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 250,77	426 578,01
Dettes fiscales et sociales	183 147,25	311 258,88
Autres dettes	5 254,00	5 198,71
Produits constatés d'avance	106 009,96	23 100,00
DETTES	358 661,98	766 135,60
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	402 605,19	722 138,56

776

COMPTE DE RESULTAT

CENTRE D'ART VIVANT

Etats de synthèse au 31/12/2008

	du 01/01/08 au 31/12/08 12 mois	du 01/01/07 au 31/12/07 12 mois	Simple : Variation en valeur
Ventes de marchandises	934,50	711,72	222,78
Prestations de services	86 648,68	144 238,33	-57 589,65
Produits des activités annexes		446,77	-446,77
Production immobilisée		1 473,00	-1 473,00
Subventions d'exploitation	1 578 836,45	2 002 103,36	-423 266,91
Reprises et Transferts de charge	781,99	9 428,73	-8 646,74
Autres produits	227,01	610,42	-383,41
Cotisations		14 000,00	-14 000,00
Produits d'exploitation	1 667 428,63	2 173 012,33	-505 583,70
Achats de marchandises	2 394,33	1 592,07	802,26
Achats de matières premières	3 718,19	3 808,29	-90,10
Autres achats non stockés	446 793,58	736 084,23	-289 290,65
Charges externes	223 629,71	466 849,04	-243 219,33
Impôts et taxes	15 430,38	22 136,50	-6 706,12
Salaires et Traitements	606 336,30	710 829,74	-104 493,44
Charges sociales	275 732,80	323 971,91	-48 239,11
Amortissements et provisions	9 974,09	20 180,81	-10 206,72
Engagements à réaliser	2 165,30		2 165,30
Autres charges	27 936,48	36 865,84	-8 929,36
Charges d'exploitation	1 614 111,16	2 322 318,43	-708 207,27
RESULTAT D'EXPLOITATION	53 317,47	-149 306,10	202 623,57
Produits financiers	6 597,07	4 426,49	2 170,58
Charges financières	222,70	19,87	202,83
Résultat financier	6 374,37	4 406,62	1 967,75
RESULTAT COURANT	59 691,84	-144 899,48	204 591,32
Produits exceptionnels	11 980,03	19 683,10	-7 703,07
Charges exceptionnelles	6 896,92	5 748,56	1 148,36
Résultat exceptionnel	5 083,11	13 934,54	-8 851,43
Impôts sur les bénéfices		-2 253,00	2 253,00
EXCEDENT OU PERTE	64 774,95	-128 711,94	193 486,89
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS			
<u>VOLONTAIRES EN NATURE</u>			
Charges			
Produits			

71 ✓

*Annexe***Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

Nom de l'entreprise	ASS CENTRE D'ART VIVANT
Activité exercée	SCENE NATIONALE DE MONTBELIARD
Adresse	Hotel de Sponeck 54 rue Georges Clémenceau 25200 MONTBELIARD

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/08 au 31/12/08

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	402 605	Résultat: Bénéfice	64 774
----------------------------------	---------	---------------------------	--------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16 avril 2009 par le Président de l'Association.

712

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux dispositions du Plan Comptable des Associations tel qu'il est défini dans le règlement n°99-01 du 16 février 1999 par le Comité de la Réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;
- Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des « provisions » à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat, figure dans le paragraphe 4. Cette récapitulation vaut état de fait.
- Le traitement des subventions d'investissements acquises avant le 1^{er} janvier 2000 et de fonds de réserve d'investissements utilisés avant le 1^{er} janvier 2000 n'a pas subi de changements de méthodes comptables.

Changements de méthode

Pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, la société a opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné un impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Les changements de méthode ont consisté en : NEANT

Leur impact sur la situation nette a été évalué à : 0 €.

Annexe

Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT

Exercice clos le 31/12/08

EURO

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifsEngagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Autres éléments significatifs

La provision pour indemnité de départ en retraite calculée pour 32 162,46 € avec comme hypothèse de départ à 100 % volontaire.
Elle n'est pas comptabilisée.

Le droit individuel à la formation représente un total de 1 305 heures.

L'association n'a pas recours au bénévolat.

Les mises à disposition gratuites de la Ville de Montbéliard figurent en pied de compte de résultat, elles correspondent aux locaux : Hôtel de Sponeck – Palot, Maison du Bord de l'Eau – lieu de stockage, pour 79 983,39 € et au transport de matériel pour 6 873 €.

Annexe

Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT

Exercice clos le 31/12/08

EURO

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	21 968			21 968
Immobilisations corporelles	399 931	9 571	609	408 893
Immobilisations financières	22 140			22 140
Total	444 040	9 571	609	453 002
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	20 513	696		21 210
Immobilisations corporelles	314 492	9 277	609	323 160
Immobilisations financières				
Total	335 006	9 974	609	344 370

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	22 140		22 140
Actif circulant & charges d'avance	110 362	110 362	
TOTAL	132 502	110 362	22 140

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	830
Autres créances	4 957
Disponibilités	

710

*Annexe***Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Frais d'émission des emprunts à étaler	Non applicable
--	----------------

722

Annexe

Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT

Exercice clos le 31/12/08

EURO

4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales		
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice		

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour Fonds Dédiés		2 165		2 165
Provisions pour dépréciations	781		781	
Total	781	2 165	781	2 165

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	64 250	64 250		
Dettes fiscales & sociales	183 147	183 147		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 254	5 254		
Produits constatés d'avance	106 009	106 009		
	358 661	358 661		

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

712

Annexe

Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	35 228
Dettes fiscales & sociales	114 149
Autres dettes	5 119

Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

714

Annexe

Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT

Exercice clos le 31/12/08

EURO

5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/08	31/12/07
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
418100	Clients - factures a etablr	830,00	2 125,61
Clients et comptes rattachés		830,00	2 125,61
409800	Fournisseurs avoirs à rec.	3 205,26	3 738,01
438700	Org. soc. Prod. à recevoir		4 040,20
468700	Divers à recevoir	1 752,05	10 748,21
441100	Subvention à recevoir	27 650,00	134 060,00
Autres créances		32 607,31	152 586,42
Total des produits à recevoir		33 437,31	154 712,03
Charges constatées d'avance :		31/12/08	31/12/07
486000	Charges constataees d'avce	19 794,27	15 850,00
Total des charges constatées d'avance		19 794,27	15 850,00
Charges à payer :		31/12/08	31/12/07
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
408100	Fournis.fact.non parven	35 228,54	221 605,14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		35 228,54	221 605,14
428200	Conges a payer	37 217,22	71 244,69
428600	Salaires a payer		22 281,79
428610	Ij a payer		161,76
428620	Compte epargne temps	44 904,96	40 386,69
438200	Charges sociales sur cp.	14 514,72	27 785,43
438610	Charges/cpte epargne tps	17 512,93	15 750,81
Dettes fiscales et sociales		114 149,83	177 611,17
468600	Charges et frais a payer	5 119,00	4 752,00
Autres dettes		5 119,00	4 752,00
Total des charges à payer		154 497,37	403 968,31

*Annexe***Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

Produits constatés d'avance :		31/12/08	31/12/07
487000	Prod. percus d'av.recette	106 009,96	23 100,00
Total des produits constatés d'avance		106 009,96	23 100,00

77²